

Animatrice :
Bernadette BRENACHOT

Directeur de publication :
Sylvain Lamy

SOMMAIRE

Le mot du président

- ▶ Agenda
- ▶ Formation continue
- ▶ Retour sur ...
- ▶ Informations professionnelles
- ▶ Ateliers d'éveil
- ▶ Coup de cœur

Le mot du président

"Dans un contexte toujours difficile, le Relais Petite Enfance fait preuve de résilience en continuant à proposer un accueil de qualité à l'ensemble des enfants et des assistantes maternelles. Nous espérons nous retrouver pour des temps festifs lorsque la période sera plus favorable. Dans l'attente de vous revoir, je souhaite à tous une excellente année pleine de projets et de réussites!"
Sylvain LAMY

En application du **décret 2021-1115** paru le 25 août 2021, les RAM sont devenus les RPE, **Relais Petite Enfance** « service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels »

A noter le changement d'adresse mail pour le RPE Bassens/Carbon-Blanc : rpe.bascar@gmail.com

Jeudi 7 octobre : Soirée d'information pour les professionnelles
« L'enfant avec des besoins spécifiques : repérage et prévention »
avec Christelle Villejoubert Educatrice Spécialisée - Ram de Ste Eulalie - 20h/22h
[sur inscription](#)

Jeudi 4 novembre : Soirée d'information pour les professionnelles et les parents
« Santé environnementale en petite enfance »
avec Léa Rainier - Salle Jacques Brel - Carbon-Blanc - 20h/22h
[sur inscription](#)

Jeudi 9 décembre : Soirée d'information pour les professionnelles
« Jeu libre et aménagement des espaces ludiques »
avec Jessica - Ludothèque de Bassens - 20h/22h - [sur inscription](#)

Le 7^e forum des assistant.e.s maternel.le.s de Gironde aura lieu samedi matin **20 novembre 2021**. Une conférence et un temps d'échanges autour des enjeux de la relation parents/assistant maternel seront proposés. Un format mixte (distanciel/présentiel) est prévu. Inscriptions à venir en septembre.

Les 18 et 25 septembre 2021 a eu lieu la formation «Prévention et gestion des troubles alimentaires»

02 octobre 2021 «Recyclage Acteur Prévention Secours»

4 et 11 décembre 2021 «Certificat Sauveteur Secouriste du Travail»

Toutes ces formations se déroulent au château des Griffons à Bassens; elles sont complètes mais vous pouvez vous inscrire sur liste d'attente. Le plan de développement des compétences est de 58h par an. Pour plus d'informations concernant le départ en formation (en présentiel ou à distance), contactez le relais.

Le catalogue des formations est disponible au relais ou sur

https://www.iperia.eu/wp-content/uploads/2020/11/catalogue2021_AM_VF.pdf

Pour la programmation 2022 sur le secteur, communiquer rapidement vos besoins de formations !

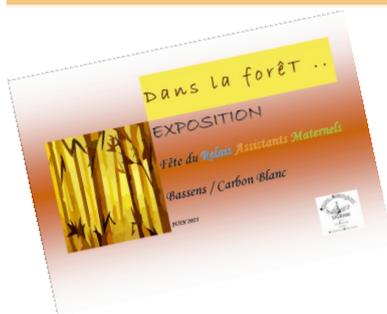
📞 06 77 75 40 90

✉ rpe.bascar@gmail.com

- ▶ Lundi : 14h00 - 18h00
- ▶ Mardi : 9h00 - 12h30
- ▶ Mercredi : 9h00 - 12h30 et 15h00 - 18h00
- ▶ Jeudi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00
- ▶ Vendredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00



Retour sur La fête d'été du relais



La fête d'été du Relais ayant été annulée pour raisons sanitaires, vous pouvez retrouver sur les pages Facebook des deux communes la vidéo de l'exposition des créations sur le thème de la forêt réalisées par les assistantes maternelles et les enfants tout au long de l'année lors des ateliers d'éveil créatif.

Réforme des modes d'accueil

Extrait du décret 2021-1131 du 30 août 2021 : les assistants maternels ont obligation de renseigner leurs « disponibilités d'accueil en termes de jours, de plages horaires et de places, a minima avant le 1er juin et le 1er décembre de chaque année, pour les six mois suivants. L'assistant maternel peut également procéder à une mise à jour de ses disponibilités à tout moment » sur la plateforme de la CAF monenfant.fr .

Ce décret fixe aussi les modalités de l'administration des médicaments par les professionnels de l'accueil du jeune enfant.

Pour consulter le décret dans sa totalité :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043990581#:~:text=Objet%20%3A%20simplification%20de%20la%20%C3%A9glementation,accueil%20des%20assistants%20maternels%20agr%C3%A9s.>

Arrêté du 16 août 2021 relatif à la 1ère de renouvellement d'agrément : l'assistant maternel « doit produire les documents permettant d'évaluer qu'il s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue de sa pratique professionnelle » ; pour consulter la liste des documents à produire :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043979839>

Janvier 2022 : la nouvelle convention collective pour les assistants maternels du particulier employeur, applicable a priori début 2022, introduira un certain nombre de changements pour les assistants maternels. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le magazine L'assmat d'août 2021 (disponible au relais) ou le site des Pros de la Petite Enfance <https://lesprosdela petiteenfance.fr/>

Ateliers d'éveil

Le Relais Petite Enfance propose des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles ; elles s'inscrivent si elles le souhaitent et un planning d'activité leur est envoyé.

Mais un atelier d'éveil, c'est quoi au juste ?

C'est une animation qui répond à plusieurs objectifs : sensori-moteur, psychoaffectif et social. Les thèmes sont au plus près des besoins des enfants et de leurs capacités.

Pour les assistantes maternelles c'est un espace de professionnalisation propice aux échanges et à l'observation.

Sur Bassens / Carbon Blanc les propositions sont diverses : éveil musical, éveil corporel, éveil au jeu, éveil au livre, éveil créatif et sensoriel et, depuis septembre, une nouveauté : un atelier bébé signe, communication gestuelle associée à la parole avec une intervenante spécialisée, Mme Gomès Abrantès de La Parole aux Petites Mains.

Coup de cœur



« **Ma vie de bébé : de 0 à 3 ans, les mystères de son petit cerveau en développement** »
Editions DUNOD 2021

Ce livre d'Héroïse JUNIER, illustré par Christophe BESSE, est une plongée au cœur du fonctionnement du jeune enfant à la lumière des recherches scientifiques ; dans un format BD intelligent et amusant, cet ouvrage est très accessible et instructif .